

Marc-Adélarde Tremblay (1922 -)
et Gérard Fortin (1928 - 1997)
Respectivement anthropologue et sociologue, Université Laval
(1964)

“La conception de l'instruction”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc-Adélarde Tremblay (1922 -) et Gérard Fortin (1928-1997)

“La conception de l’instruction”. Un article publié dans l’ouvrage collectif, *École et société au Québec. Éléments d’une sociologie de l’éducation*. Textes choisis et présentés par Pierre W. Bélanger et Guy Rocher, pp. 123-140. Montréal: Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1970, 466 pp. [Extrait de: *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, 1964.]

M Marc-Adélarde Tremblay, anthropologue, retraité de l’enseignement de l’Université Laval, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : matrem@microtec.net ou matremgt@globetrotter.net
Courriel andree.fortin@soc.ulaval.ca

Mme Andrée Fortin, professeure de sociologie à l’Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*., nous a autorisé à diffuser., le 15 mars 2004, toutes les oeuvres de son père, M. Gérard Fortin, sociologue.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée 5 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

I. Une conception populaire de l’instruction

1. Introduction
2. Degré d’instruction des enfants et genres de préoccupations des parents
3. Une conception utilitaire de l’instruction
4. Une conception non réaliste de l’instruction
5. La norme minimale d’instruction
6. La norme idéale d’instruction

II. La conception de l’instruction pour la jeune fille

III. Les conséquences de la conception populaire de l’instruction

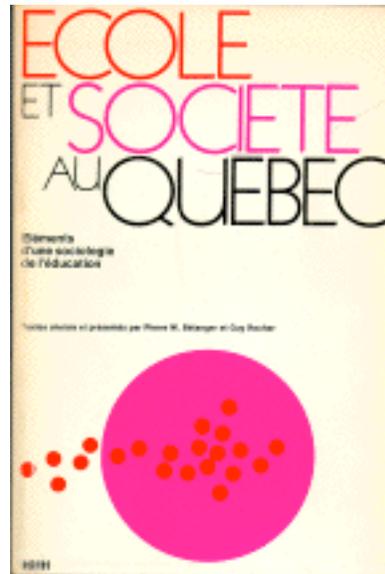
1. Introduction
2. Le niveau de scolarité des enfants

Références

Lectures recommandées

Marc-Adélarid Tremblay et Gérald FORTIN

“La conception de l'instruction”.



Un article publié dans l’ouvrage collectif, *École et société au Québec. Éléments d’une sociologie de l’éducation*. Textes choisis et présentés par Pierre W. Bélanger et Guy Rocher, pp. 123-140. Montréal: Éditions Hurtubise HMH, ltée, 1970, 466 pp. [Extrait de: *Les comportements économiques de la famille salariée au Québec*, 1964.]

Introduction

Étant donné l'importance très grande du degré d'instruction, dans la détermination des chances de vie de l'individu et sa famille (1), nous avons cru bon de pousser l'analyse de cette variable. Cette analyse vise surtout à déterminer jusqu'à quel point l'instruction des enfants est définie comme un besoin essentiel, quel est le contenu réel de ce besoin, et jusqu'à quel point ce besoin est satisfait. À partir de la conception que les parents se font de l'instruction, nous essayerons donc de prévoir le degré d'instruction présent et futur des enfants.

I. Une conception populaire de l'instruction

1. - Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Comme on le sait, la fréquentation scolaire des chefs de famille leur a permis d'accéder à un certain niveau de vie. On peut prévoir que l'instruction de leurs enfants sera un important sujet de préoccupation. Ils voudront assurer à leurs enfants un statut social et un niveau de vie qui soient les meilleurs possible. Aussi espéreront-ils que leurs enfants atteignent un haut degré de scolarité et mettront-ils tout en oeuvre pour réaliser cette aspiration. Ce désir d'une scolarité avancée chez les enfants devrait être d'autant plus marqué que les normes de consommation s'équivalent chez les travailleurs de toutes

catégories professionnelles et chez les salariés analphabètes comme chez les salariés les plus instruits. On remarque, en effet, que les besoins et les aspirations des familles dont le chef a une faible scolarité et un niveau de vie inférieur, sont aussi prononcés que ceux des chefs de famille qui ont reçu une meilleure instruction et bénéficient d'un niveau de vie élevé. Il s'ensuit une disparité plus ou moins grande entre les besoins (faits subjectifs) et les conditions de vie (faits objectifs) et, par voie de conséquence, un très fort désir de mobilité. Par suite du caractère professionnel de cette mobilité, le degré de scolarité est, dans la plupart des cas, le facteur qui va le rendre possible. De nombreuses études, effectuées aux États-Unis en particulier, ont démontré que dans une société où la mobilité sociale est non seulement possible mais aussi fortement valorisée, l'instruction est le principal médium d'ascension sociale.

Ayant illustré auparavant que le degré d'instruction exerce une influence sur les conditions de vie dans notre société, tenant compte également d'une structure homogène des besoins, postulant enfin que l'instruction est perçue comme un moyen d'ascension sociale, nous allons à l'instant examiner le genre de préoccupations des parents par rapport à l'instruction de leurs enfants et définir leur conception de l'instruction.

2. Degré d'instruction des enfants et genres de préoccupations des parents

[Retour à la table des matières](#)

À partir des observations recueillies, on note une faible préoccupation des parents pour l'instruction de leurs enfants. De plus on remarque une ambiguïté profonde dans cette préoccupation.

La population est de plus en plus consciente de la nécessité de l'instruction pour la jeune génération. On sait, entre autres choses, qu'il sera de plus en plus difficile pour un jeune d'entrer sur le marché du travail et d'obtenir un emploi rémunérateur sans qu'il ait eu au préalable une formation adéquate. Cette préoccupation prend plusieurs autres formes. Ainsi, par exemple, lorsqu'on place l'interrogé devant l'affirmation suivante : « Il vaut mieux avoir moins d'enfants et donner à chacun d'eux plus de confort et d'éducation », 4 chefs de famille sur 5 (78%) l'acceptent d'emblée. Nous avons là un indice de l'acceptation par l'ensemble de la population d'une valeur qui autrefois se retrouvait seulement chez les familles de la classe moyenne. Si, d'un côté, cette réponse indique un changement d'attitudes envers la natalité et les soins

à accorder aux enfants, elle met en relief du même coup l'importance de l'instruction chez les travailleurs salariés.

Cette nouvelle attitude à l'égard de l'instruction des enfants se traduit aussi au niveau des comportements. 95% des parents qui ont des enfants à l'école se préoccupent de savoir si ces derniers ont fait leurs devoirs et appris leurs leçons. De même 79% d'entre eux aident leurs enfants à étudier et à compléter leurs devoirs. Ces pourcentages varient très peu d'une strate à l'autre ou d'un groupe social à l'autre.

D'un autre côté, malgré cette importance normative de l'instruction, les familles consacrent relativement peu d'argent à l'instruction de leurs enfants. Ce poste représente à peine 1% du budget type des familles salariées (voir tableau 1). Pour les familles ayant des enfants d'âge scolaire, les dépenses pour les frais directs d'instruction s'élèvent en moyenne à \$100 par famille, soit 2% du budget familial. On constate même que certaines familles qui ont des enfants d'âge scolaire n'accusent aucun déboursé à ce poste.

Le montant des dépenses directes pour les frais d'instruction varie assez peu entre les groupes sociaux caractérisés par l'occupation et le revenu. On remarque toutefois que les familles rurales dépensent plus pour l'instruction des enfants que les familles urbaines. Cette dernière constatation n'indique toutefois pas que les familles rurales soient plus préoccupées par l'instruction de leurs enfants que les familles urbaines. Elle peut refléter tout simplement une différence au niveau de l'organisation scolaire des deux milieux. L'organisation scolaire rurale étant plus rudimentaire, les parents doivent parfois mettre leurs enfants en pension dans les villes voisines ou même dans les grandes villes pour leur permettre de poursuivre leurs études. Les frais sont ainsi accrus considérablement.

Tableau 1

Somme moyenne annuelle dépensée par les familles
qui paient des frais d'instruction, par strate

Strate	% des familles de la strate qui font cette dépense		Somme moyenne annuelle dépensée par ces familles (en dollars)	% de la dépense d'instruction sur le total des dépenses de la strate
1	39.3	(46.1)*	68	0.6
2	49.5	(50.5)	102	1.1
3	44.2	(51.0)	71	0.7
4	46.9	(47.0)	116	1.3
5	50.3	(51.4)	168	2.4
6	54.3	(58.1)	88	1.4
Total	45.8	(49.9)	97	1.1

* Le pourcentage entre parenthèses désigne le nombre des familles qui ont réellement un ou des enfants à l'école.

Si les sommes d'argent consacrées à l'instruction varient très peu entre les familles à revenus différents, la proportion de ces dépenses (donc dépenses relatives) a tendance à diminuer à mesure que le revenu disponible par unité adulte de consommation augmente. Cette baisse est observable pour tous les milieux professionnels et dans toutes les strates géographiques. Si on se réfère à la tradition des études sur le budget de famille, cette diminution de la dépense relative lorsque le revenu est à la hausse est considérée comme l'indice d'un besoin saturable. C'est donc un besoin qui n'évolue pas en étroite dépendance avec l'accroissement du revenu. Nous avons remarqué, chez les travailleurs salariés, que tous les besoins sont presque indéfiniment extensibles, à l'exception de l'alimentation et de l'instruction. Ces deux besoins atteignent rapidement un plafond : ils sont donc saturables. La quantité d'aliments que peut absorber un individu étant limitée par sa constitution biologique, il est facile de comprendre que le besoin en nourriture soit limité. Quant à l'instruction, cependant, il n'existe aucun facteur naturel qui vienne limiter le nombre d'années de scolarité ou la quantité des connaissances qu'un individu peut assimiler. La seule limite naturelle vient, bien entendu, de la capacité de l'individu à apprendre, c'est-à-dire, vient de son quotient intellectuel. A moins de supposer que le niveau intellectuel de la population salariée est faible, ce qui nous répugne entièrement, il nous faut accepter l'hypothèse que la limite observée provient d'un frein culturel. Ce frein traduirait avec plus ou moins de vitalité et d'intensité, une norme sociale généralisée.

Résumons nos premières observations. On remarque que la plupart des familles sont préoccupées par l'instruction de leurs enfants. On note par

ailleurs que la plupart dépensent très peu pour l'instruction. Une seule explication peut concilier la forte préoccupation des parents et la saturation du besoin. C'est l'existence d'une norme assez basse qui est intériorisée par l'ensemble de la population salariée. A toutes fins pratiques, cette norme serait à la fois un et un maximum. Tous les parents aspireraient à donner à leurs enfants le niveau d'instruction jugé *convenable*, mais très peu désireraient les voir atteindre un degré supérieur. On peut, dès maintenant, identifier cette norme généralisée comme étant assez basse puisqu'elle se traduit concrètement par une dépense limitée de la part des parents.

C'est à l'analyse de cette norme généralisée que nous voulons maintenant nous attarder. Nous la définirons non seulement en termes d'années de scolarité ou de genres de cours mais aussi en tant qu'elle traduit une conception de l'instruction. En effet, si nous voulons prévoir comment se comportera dans l'avenir la population salariée à l'égard de l'instruction, nous devons définir la norme actuelle et la mettre en parallèle avec le système de valeurs de l'individu. Même si la norme évolue en fonction de nouvelles circonstances socio-culturelles, il se peut que les chances d'un changement correspondant dans le comportement soient réduites si les valeurs sous-jacentes demeurent constantes.

3. Une conception utilitaire de l'instruction

[Retour à la table des matières](#)

Dans un article qu'il publiait récemment, Léon Dion (2) soutenait qu'il fallait remplacer une conception utilitaire de l'instruction par une conception plus humaniste, si on voulait que l'instruction puisse remplir son rôle véritable dans la société moderne. Selon la conception humaniste, l'instruction devrait servir surtout à donner à l'individu et au citoyen un bagage de connaissances et une formation qui lui permettent une meilleure prise de conscience de lui-même, une compréhension plus vaste de la société qui l'entoure et une idée plus exacte de la position qu'il occupe dans les différents groupes dans lesquels il participe. Selon la conception utilitaire, l'instruction serait surtout utile pour améliorer sa condition de vie et se soustraire au chômage. Bien que les deux conceptions ne soient pas antinomiques et qu'elles puissent coexister chez un même individu, ce dernier peut tellement privilégier l'aspect pragmatique de l'instruction que sa fonction humaniste demeure atrophiée. La conception utilitaire de l'instruction prédomine dans les sociétés technologiques. Ce fait n'est d'ailleurs pas sans fondement puisque dans la majorité des cas, on peut déceler la liaison fonctionnelle suivante : plus un individu est instruit, plus son emploi est stable, plus l'occupation qu'il tient est

humainement satisfaisante et, en dernier lieu, meilleurs sont ses revenus annuels. La population a donc raison d'associer scolarité et niveau de vie.

Tableau 2

« Pourquoi aimeriez-vous avoir plus d'instruction ? »
(Les pères : 1,150 cas)

Pour obtenir un meilleur emploi	42%
Parce que c'est utile partout	12%
Pour accroître les chances d'avancement	10%
Satisfaction personnelle	6%
Pour avoir un meilleur salaire	4%
Pour faciliter les relations sociales	3%
Indéterminé	23%

Sur ce point, la population salariée ne semble pas différer des populations des sociétés industrialisées. Nos données ne nous permettent pas de définir directement la conception des informateurs. Cependant, un indice complémentaire laisse croire que l'instruction est perçue presque entièrement en termes utilitaires, c'est-à-dire en fonction des avantages matériels que l'instruction apporte à l'individu. 79% des pères de famille affirment qu'ils auraient aimé fréquenter l'école plus longtemps. Cette insatisfaction, généralisée à toutes les strates et dans tous les groupes sociaux, est significative en elle-même. Les raisons invoquées pour justifier cette insatisfaction sont plus significatives encore pour saisir la conception populaire de l'instruction (voir tableau 2). Les raisons les plus souvent alléguées réfèrent à des avantages économiques tels que, obtenir un meilleur emploi, accroître les *chances d'avancement*, avoir un meilleur salaire ; on dit « c'est utile partout », signifiant par là qu'il y a des avantages concrets liés à l'instruction, etc. Seulement 9% des informateurs mentionnent qu'ils auraient retiré une plus grande satisfaction d'une meilleure instruction et qu'ils auraient été en mesure d'élargir le réseau de leurs relations sociales. Ces dernières raisons traduisent une conception humaniste de l'instruction. Mais en général ce n'est pas pour élargir le champ de leurs connaissances que les salariés auraient aimé fréquenter l'école plus longtemps mais plutôt pour améliorer leur statut économique et afin de mieux s'adapter aux exigences du marché du travail.

Une telle conception utilitaire de l'instruction pourrait expliquer l'aspect saturable de ce besoin. Le plaisir de connaître est sans doute fortement extensible, mais celui de se conformer aux exigences du marché du travail

atteint vite un sommet lorsque celles-ci sont très diversifiées et peu élevées. D'ailleurs une perception faussée de ces exigences tend à comprimer le besoin d'instruction.

Même si nos observations ne nous permettent pas, au sens strict, d'affirmer que les parents transposent cette conception pragmatique chez leurs enfants, nous nous sentons quand même justifiés d'émettre cette hypothèse et de l'accepter provisoirement au moins comme valable. D'ailleurs, l'étude de Gilles Picard l'a vérifiée pour certains segments de la population salariée (3). Il démontre, en autres choses, que chez les étudiants de 12e année, le cours universitaire est défini presque exclusivement comme un moyen d'abandonner la condition ouvrière et non pas comme une occasion d'accroître ses connaissances et d'enrichir sa personnalité.

4. Une conception non réaliste de l'instruction

Une conception pleinement utilitaire de l'instruction devrait être en même temps réaliste. Elle devra tenir compte à la fois des exigences du marché du travail et des aptitudes des sujets. En effet, pour que l'adolescent, grâce à son instruction, puisse améliorer au maximum sa condition de vie, il faudra qu'il s'engage dans un genre de cours qui va le mieux préparer aux emplois disponibles sur le marché du travail tenant compte de ses aptitudes et de ses préférences. Or, nos données indiquent clairement que la population salariée est très peu réaliste dans sa conception utilitaire de l'instruction. Ce manque de réalisme se traduit aussi bien par le niveau du minimum d'instruction jugé nécessaire pour tous que par le genre de cours idéal que l'on désire pour ses enfants.

5. La norme minimale d'instruction

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons demandé à tous nos informateurs de nous dire quel était à leur avis le minimum d'instruction nécessaire de nos jours a un garçon *afin de réussir dans la vie*. Les réponses à cette question nous permettent de dégager plusieurs tendances intéressantes (voir tableau 3).

Notons d'abord que le minimum jugé nécessaire est de beaucoup supérieur au degré de scolarité des chefs de famille de notre échantillon. Alors qu'en

moyenne les chefs de famille avaient complété une 8e année, 50% d'entre eux jugent que la 11e ou la 12e est nécessaire à un adolescent en 1960. Aucun informateur, même parmi ceux qui ont moins d'une 7e année, ne mentionne la 7e année comme minimum alors que 70% d'entre eux exigent une 10e ou plus. On peut donc considérer, comme norme minimale acceptée par la très grande majorité des informateurs, une 10e ou une 11e année. La généralité de cette norme pourrait expliquer les satisfactions des chefs de famille quant au degré d'instruction qu'ils ont eux-mêmes reçue. D'ailleurs, si cette norme généralisée était réalisée, on assisterait à un gain considérable au plan de la scolarité chez la jeune génération actuelle.

Nous remarquons aussi que la norme exprimée par les informateurs présuppose que les étudiants vont fréquenter les écoles publiques. Dans moins de 10% des cas, le minimum indiqué nécessite la fréquentation d'une école privée où les frais de scolarité seraient plus élevés. L'université est mentionnée par 3% des informateurs. Étant donné la gratuité scolaire dans le secteur public, cette norme minimale implique donc très peu de déboursés directs de la part des familles pour l'instruction de leurs enfants. La mise en application de cette norme expliquera donc, en bonne partie, le fait que la proportion des dépenses consacrées à l'instruction (frais directs) soit si peu considérable chez les familles étudiées.

Tableau 3

Minimum d'instruction pour les garçons

Minimum	(%)	Remarques sur le pourcentage
11e ou 12e année	49.1	Plus élevé dans milieu urbain
8e à 10e année	30.5	Plus élevé dans milieu rural
Cours commercial ou technique	7.4	Plus élevé dans milieu urbain
Connaissance des 2 langues	6.4	Plus élevé dans strate 1 ; pas de tendance ailleurs
Université	3.0	Plus élevé dans urbain
Cours classique et école normale	2.7	Plus élevé dans urbain

Notons également que la norme minimale définie par les informateurs correspond très mal aux exigences du marché du travail. Les écoles professionnelles sont mentionnées par 10% à peine des informateurs. Le secteur public mentionné par près de 90% (9e, 10e, 11e et 12e années) n'offre aucune préparation professionnelle directe sauf peut-être pour le cas des occupations de cols blancs. La norme minimale est donc définie par rapport à une formation générale et non en terme d'une formation professionnelle ou d'un métier.

Il semble donc que la norme minimale impliquerait une conception non utilitaire sinon humaniste de l'instruction. Cette norme, en effet, ne confère pas à l'étudiant une formation professionnelle qui puisse le mieux préparer à entrer sur le marché du travail mais l'oriente plutôt vers une formation générale de plus en plus poussée. Il semble donc y avoir une discontinuité entre les raisons qui justifieraient à acquérir plus d'instruction et celles qui définissent le genre d'instruction souhaitable. Cette discontinuité ne serait qu'apparente si les étudiants, après avoir complété leurs études générales, se dirigeaient vers les écoles spécialisées où ils acquerraient la formation professionnelle qu'exige le marché du travail contemporain. Au contraire, cette discontinuité serait très profonde si, après avoir complété une 10^e ou une 11^e année, l'étudiant entrait directement sur le marché du travail. Dans ce dernier cas, le minimum deviendrait un maximum pratique et la définition de la norme minimale impliquerait une perception non réaliste à la fois du système scolaire et des exigences du marché du travail. La conception populaire de l'instruction serait alors à la fois utilitaire et non réaliste puisqu'elle considérerait la formation générale non seulement comme un minimum mais aussi, sinon surtout, comme la seule formation nécessaire à l'exercice d'une occupation rémunératrice.

C'est cette dernière interprétation qui nous semble la plus plausible en nous référant aux faits que nous venons d'analyser. Sonvenons-nous que les indices d'une conception utilitaire de l'instruction sont très forts et peuvent être difficilement rejetés. En second lieu, comme nous le verrons plus loin, dans la pratique, les enfants abandonnent l'école lorsqu'ils ont atteint le minimum défini par les informateurs et parfois même avant de l'avoir atteint. Très peu s'orientent par la suite vers une formation professionnelle. Cela revient à affirmer que le minimum anticipé se transforme en un maximum suffisant, par rapport aux exigences du marché du travail.

La norme minimale, telle qu'elle est définie par les informateurs, semble refléter une conception non réaliste de l'instruction mais celle-ci conserve quand même son caractère utilitaire. L'irréalisme viendrait d'une perception faussée du système scolaire et des exigences du marché du travail.

Même si la norme minimale est assez généralisée, on observe des différences significatives entre plusieurs sous-groupes de la population. La norme minimale est plus élevée dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De même, plus le revenu de la famille est élevé, plus la norme minimale a tendance à s'élargir. On note les mêmes tendances lorsqu'il s'agit du niveau professionnel du père ou de son niveau de scolarité. Étant donné la nature des relations qui ont déjà été établies entre la scolarité, l'occupation, le revenu et le milieu d'origine et de résidence, il semble, qu'en définitive, plus l'instruction du père est élevée, plus la norme minimale aura tendance à s'accroître.

Ces différences entre les sous-groupes s'affirment cependant surtout par rapport au degré de scolarité défini comme plutôt que par rapport aux genres de cours. On fixera comme minimum une 11e année plutôt qu'une 10e, une 10e plutôt qu'une 9e. Ainsi le niveau de scolarité des parents de même que leurs conditions de vie actuelles ne semblent pas influencer le caractère irréaliste de la norme. De même que l'utilitarisme semble caractériser tous les sous-groupes de la population 'salarisée de la même manière, l'irréalisme semble aussi caractériser tous ces mêmes sous-groupes.

6. La norme idéale d'instruction

[Retour à la table des matières](#)

Une analyse des normes rattachées à l'instruction doit inclure la norme minimale et celles qui définissent des objectifs à atteindre, c'est-à-dire la norme idéale. Ces idéaux de comportement sont visés avec plus ou moins de réalisme. Nous avons demandé aux familles ayant des enfants d'âge scolaire la question suivante : « Quel genre de cours aimeriez-vous faire suivre à vos enfants ? » Les réponses à cette question s'éloignent sensiblement de celles se rapportant au minimum d'instruction. 45% des parents désirent un cours universitaire pour leurs enfants et 27% aimeraient que leurs fils fassent un cours classique. L'enseignement technique ou commercial n'est envisagé que par 13% des chefs de famille.

Une observation s'impose : l'accèsion à l'université est souhaitée par la grande majorité des travailleurs salariés. Si on tient compte des familles qui mentionnent le cours classique (préparation directe à l'université), on peut affirmer que 72% des familles considèrent la formation universitaire comme celle qui est la plus souhaitable pour leur garçon. Il y a donc dans la population une conscience généralisée de l'université. Elle est légèrement plus forte à la ville qu'à la campagne, parmi les cols blancs que parmi les manœuvres. Dans tous les sous-groupes, la majorité adhère à cette norme. Si on se rapporte aux données de Gilles Picard, cette conscience serait un indice d'une conception utilitaire de l'instruction plutôt que celui d'une conception humaniste. La faible proportion des informateurs qui mentionnent une formation technique ou commerciale est une autre tendance à souligner. Cette proportion n'est pas plus considérable ici que dans le cas de la norme minimale. Aussi trouvons-nous là un autre indice de l'irréalisme de la conception populaire de l'instruction. Comme nous l'avons déjà suggéré, ce manque de réalisme vient d'abord d'une mauvaise perception du marché du travail. En effet, si les trois quarts de la population active masculine

possédaient un diplôme universitaire, il y aurait encombrement du marché du travail et un taux de chômage considérable chez les classes instruites. Léon Dion faisait allusion à ce point dans l'article précité.

Le manque de réalisme nous semble en particulier assez fort chez les parents en ce qui a trait à la perception des aptitudes des enfants à suivre le cours universitaire. A notre avis, il n'existe fort probablement pas de société où les trois quarts des individus soient aptes à acquérir une formation universitaire.

Ce manque de réalisme peut avoir deux conséquences fâcheuses. Dans le cas où la gratuité scolaire s'étendrait au niveau universitaire et où l'aptitude serait le seul critère d'admission, plusieurs parents seraient frustrés parce qu'ils n'auraient pas pris conscience des aptitudes réelles de leurs enfants. Par contre, dans le cas où l'université demeure plus ou moins difficile d'accès à différentes couches de la population, l'acceptation généralisée d'une norme idéale qui exige un cours universitaire amène la population à négliger la formation professionnelle de type intermédiaire. Comme nous l'avons vu, la formation technique ou commerciale reçoit peu d'adhésion aussi bien au niveau de la norme minimale qu'à celui de la norme idéale. Si l'université est définie comme inaccessible, on se contentera d'une formation générale plus ou moins sommaire et on négligera presque complètement toute formation professionnelle qui pourrait permettre une adaptation réelle du travailleur au marché du travail.

II. La conception de l’instruction pour la jeune fille

[Retour à la table des matières](#)

La conception utilitaire et non réaliste de l'instruction présentée jusqu'ici ne s'applique qu'aux garçons. Lorsqu'il s'agit d'analyser la conception de l'instruction que se font les parents pour les jeunes filles, les termes mis en évidence sont quelque peu différents. On note d'abord que la conception de l'instruction pour la jeune fille est moins utilitaire que dans le cas du jeune homme. Près de 30% des mères de famille qui aimeraient avoir plus d'instruction expliquent leurs réponses dans des termes humanistes plutôt qu'utilitaires. La majorité des réponses demeurent du type utilitaire : « mieux remplir le rôle de mère, de femme et d'épouse », « ça permet de travailler », etc. Il faut quand même remarquer que la proportion des réponses de type

humaniste est significativement plus forte pour les jeunes filles qu'elle ne l'est pour les jeunes hommes. De plus, lorsqu'une mère de famille répond que plus d'instruction l'aiderait à mieux remplir son rôle de mère et d'épouse, sa réponse peut s'interpréter en terme utilitaire mais aussi en terme plus ou moins humaniste. En effet, l'instruction ne la rendra pas nécessairement plus efficace dans l'accomplissement de ses tâches mais l'aidera surtout à mieux comprendre la société dans laquelle elle vit et la place de chacun des membres de sa famille dans cette société.

Plus humaniste, la femme semble aussi plus réaliste. A toutes fins pratiques, la norme minimale dans le cas des jeunes filles est la même que dans celui des garçons. Pour elle aussi, cette norme minimale est définie en terme d'une formation générale (une 10e ou une 1 le année) plutôt qu'en terme d'une formation professionnelle. Dans ce cas, la formation générale s'accorde mieux avec la définition humaniste de l'instruction pour les jeunes filles. Cependant, contrairement aux garçons, la norme idéale pour les jeunes filles est définie presque exclusivement en terme d'une formation professionnelle moyenne. Le cours idéal pour les jeunes filles est le cours commercial, celui d'infirmière, d'institutrice, ou le cours ménager. Sans doute on a peut-être trop mis l'accent sur les cours d'infirmière et d'institutrice par rapport au besoin du marché du travail mais l'exagération reste quand même minime. Contrairement à ce qui se passait dans le cas des garçons, la norme idéale pour les jeunes filles est très près des exigences du marché du travail féminin. Nous n'avons pas pu creuser les raisons profondes de ce contraste entre l'utilitarisme utopique dans le cas des garçons et le réalisme humaniste dans le cas des jeunes filles. C'est là toutefois, nous semble-t-il, un problème très important à étudier pour la compréhension de notre milieu.

III. Les conséquences de la conception populaire de l'instruction

1. Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'intérêt prononcé de la population pour l'instruction, de même qu'une norme minimale qui coïncide avec une 10^e ou une 11^e année laisserait croire que des gains considérables dans les niveaux de scolarité sont en bonne voie d'être réalisés. Avant de prédire si cette attitude et cette norme vont contribuer à prolonger la scolarité réelle des enfants de la classe salariée, nous devons examiner le comportement des enfants qui ont cessé de fréquenter l'école tout récemment. On peut trouver que les enfants dépassent à peine la scolarité de leurs parents et qu'ils ne réussissent pas à atteindre la norme minimale fixée par ces derniers. Il s'agira alors d'expliquer cet écart entre la norme et le comportement et de trouver à travers ces explications les éléments qui nous permettront de juger de la nature, de l'intensité et de la rapidité des gains éventuels dans la scolarité des enfants. Cela nous amènera à analyser les conséquences multiformes de la conception utilitaire et non réaliste de l'instruction, chez ceux qui vont s'instruire dans nos institutions d'enseignement de demain.

2. Le niveau de scolarité des enfants

[Retour à la table des matières](#)

Si on compare le degré d'instruction des enfants qui ont laissé l'école ces dernières années à celui de leurs parents, on constate un gain moyen de 1.2 année de scolarité des fils par rapport à leur père et des filles par rapport à leur mère (voir tableau 4). En général, le gain a été beaucoup plus substantiel dans le milieu rural que dans le milieu urbain tendant ainsi à rendre homogène le degré d'instruction dans tous les milieux. Chez les jeunes filles, en particulier, il n'existe plus aucune différence entre le milieu rural et le milieu urbain en ce qui concerne le degré moyen de scolarité. La seule différence significative

chez les garçons apparaît pour ceux qui résident dans les paroisses de colonisation : ils ont un degré de scolarité inférieur à ceux des autres milieux. Il faut remarquer toutefois que le gain entre le père et le fils dans ces paroisses de colonisation a été quand même de 1.4 année de fréquentation scolaire, soit un gain supérieur au gain moyen de l'ensemble de la population. On peut donc croire que même dans ces paroisses les jeunes finiront par rejoindre la moyenne générale créant ainsi une plus grande homogénéité dans les degrés d'instruction des enfants.

Tableau 4

Nombre moyen d'années de scolarité des parents et des enfants, par strate

Milieu de résidence	Scolarité moyenne (nombre d'années)		Scolarité moyenne (nombre d'années)	
	Père	Fils*	Mère	Fille*
1	8.4 >	9.1 =	8.3 >	8.8 =
2	8.5 >	9.5 =	8.0 =	10.0 =
3	7.4 =	9.2 =	7.7 =	9.0 =
4	7.4 =	9.9 >	7.7 =	9.4 =
5	7.1 =	8.4 =	7.6 =	9.3 =
6	6.4 <	7.8 <	7.2 <	8.8 =
Moyenne	7.7	8.9	7.9	9.1

* Moyenne établie à partir de l'âge moyen au moment où les 4 premiers garçons (filles) de la famille ont laissé l'école.

Il semble aussi que la tendance pour les femmes à fréquenter l'école plus longtemps disparaîtrait bientôt. C'est surtout dans les paroisses rurales pauvres et de prospérité moyenne que cette supériorité de l'instruction des femmes sur les hommes continue à exister. Dans toutes les autres strates, les garçons sont plus instruits que les jeunes filles. Encore là, on peut supposer qu'il y aura homogénéité croissante dans la population puisque les chefs veulent donner aux filles autant d'instruction qu'à leurs garçons.

Même si les gains scolaires sont importants, surtout dans les milieux qui traditionnellement étaient défavorisés sur ce plan, le degré d'instruction des enfants est inférieur à la norme minimale définie par les parents. En général, les enfants laissent l'école après la 9e année alors que les parents considèrent une 10e et même une 11e année comme le strict minimum nécessaire pour gagner sa vie de façon raisonnable. La variable *temps* ne semble pas expliquer

cette disparité entre le niveau réel et le niveau normatif. En effet, dans plusieurs cas, les enfants ont laissé l'école après la 9^e année seulement un mois ou deux avant que les parents affirment qu'une 11^e année était le strict minimum. Dans les autres cas, on avait cessé de fréquenter l'école il y a un an, deux ans ou trois ans. 111 ne nous semble pas que la norme parentale de l'instruction ait pu changer si radicalement dans un laps de temps aussi court.

Étant donné la faible proportion du revenu consacrée à l'instruction des enfants, il est difficile d'admettre, à première vue, que ce soient des raisons économiques qui puissent expliquer cet écart entre le niveau de scolarité atteint et la norme des parents. Comment concilier alors qu'ils aient une conception si utilitaire de l'instruction et qu'ils ne consentent pas à consacrer plus de 1% de leur revenu afin d'assurer à leurs enfants le minimum d'instruction qu'eux-mêmes jugent nécessaire. Et pourtant, ce sont surtout des raisons d'ordre économique qui sont invoquées pour justifier l'abandon des études par les enfants. 62% des chefs de famille qui ont ou auront des enfants d'âge scolaire prévoient qu'ils ne pourront laisser leurs enfants à l'école aussi longtemps qu'ils le désireraient parce qu'ils seront incapables d'en assumer les charges financières. Plusieurs des familles qui sont optimistes quant aux possibilités de faire instruire leurs enfants n'ont pas d'enfants d'âge scolaire. On doit accorder moins de crédit à leurs affirmations. Ainsi la majorité des familles prévoient que leurs ressources financières imposent et continuent d'imposer des limites à l'instruction de leurs enfants. Cette attitude peut découler d'une conception erronée du coût de la scolarité avancée. Mais peu nous importe que cette conception soit erronée ou pas, la prédiction que font ces familles sera réelle dans sa conséquence. C'est en effet une loi sociologique que *la définition de la situation* influence plus le comportement que les caractéristiques objectives de cette situation.

En examinant les raisons invoquées pour justifier l'abandon des études, on remarque que les motifs d'ordre économique sont les plus fréquemment utilisés.

Seulement 18% des étudiants ont cessé d'étudier parce qu'ils avaient atteint le niveau de scolarité désiré. Tous les autres adolescents (adolescentes) ont abandonné leurs études avant d'avoir reçu toute l'instruction désirée. Quelles sont les circonstances sociales et économiques qui les ont forcés à laisser l'école en cours de route ? Peut-on, par exemple, croire que les frais de scolarité à ce niveau sont trop onéreux pour la famille salariée ? Nous devons répondre à cette question par la négative, puisque seulement 3% des étudiants ont abandonné leurs études parce que leurs parents n'avaient pas l'argent nécessaire pour défrayer le coût de leur instruction. Les parents ne faisaient donc pas allusion aux frais directs de l'instruction lorsqu'ils prévoyaient que la pénurie des ressources financières de la famille forcerait leurs enfants à laisser l'école avant d'avoir terminé au moins une 10^e ou une 11^e année (la norme

minimale). Cela nous amène à étudier de plus près la signification des frais indirects dans la décision de poursuivre ou d'abandonner ses études.

Les motifs économiques invoqués pour retirer un enfant de l'école ou l'empêcher de poursuivre ses études au-delà d'un certain niveau peuvent donc se rattacher au fait que les parents ont besoin de plus d'argent. L'enfant en âge d'entrer sur le marché du travail coûte cher aux parents en frais indirects (nourriture, vêtements, argent de poche) et ne rapporte pas de revenus à la famille. Au contraire, le jeune homme de 16 ou 17 ans qui travaille, en plus de subvenir en grande partie à ses propres besoins, paie à ses parents une pension qui leur permet de mieux subvenir à leurs propres besoins ou à ceux des autres enfants. Ainsi, dans au moins le quart des cas, ce sont les parents eux-mêmes qui ont incité leurs enfants à laisser l'école afin d'augmenter le revenu familial. Dans les autres cas, ce n'est même pas l'incapacité de la famille à supporter les frais indirects qui a poussé les jeunes à laisser l'école. Dans un certain nombre de cas, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont voulu conquérir leur indépendance financière. Insatisfaits du montant que leurs parents leur allouaient comme argent de poche, ils ont travaillé pour satisfaire immédiatement les besoins qu'ils jugeaient indispensables. Cependant, dans la plupart des cas, la raison invoquée n'est pas le désir de gagner de l'argent mais l'absence de goût pour les études. Cette absence de goût peut être attribuée en partie au contexte général de l'école primaire. Des entrevues qualitatives nous ont mieux renseignés cependant sur sa véritable nature. Chez plusieurs, l'absence de goût pour les études correspond au désir de devenir indépendant. Le jeune envie ses compagnons qui travaillent lorsqu'ils dépensent à volonté des sommes considérables et jouissent au sein de leurs familles d'une autonomie presque complète. Il est alors porté à effectuer des comparaisons entre « la vie terne et soumise de l'étudiant » et celle « pleine de sensations et de liberté » du jeune travailleur. Lorsque la jeune fille ou le jeune garçon font de telles comparaisons, ils perdent facilement le goût de continuer leurs études.

En bref, dans la majorité des cas, ce ne sont pas les frais indirects qui ont forcé les étudiants à interrompre leurs études mais plutôt le désir d'augmenter le revenu familial ou de devenir indépendants. L'utilité immédiate d'un gain rapide semble l'emporter sur l'utilité à plus long terme de l'instruction. Ainsi il apparaîtrait que la raison principale de l'écart entre la scolarité réalisée et la scolarité souhaitée soit la conception trop strictement utilitaire de l'instruction dans la population salariée. En effet, si l'instruction n'est définie qu'en terme d'utilité, elle sera nécessairement comparée et évaluée par rapport à d'autres comportements qui auront eux aussi une utilité. Si dans l'immédiat les jeunes qui ont à peine complété leur 9^e année ont réussi à trouver du travail et à vivre assez bien, l'utilité de poursuivre des études au-delà de la 9^e année peut paraître illusoire au jeune travailleur. En terme strictement utilitaire, l'adage antique s'applique : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Dans un contexte où un niveau relativement faible d'instruction permet quand même d'atteindre un niveau de vie assez élevé, il faut aux jeunes une conviction profonde de la valeur de l'instruction. Cette valeur peut être définie en terme utilitaire sur une longue période. Mais elle doit être conçue avec plus d'intensité encore en terme humaniste. Si on se réfère de nouveau à l'étude de Gilles Picard, certains parents réussissent à donner à leurs enfants une conception utilitaire qui porte sur une longue période. Cependant très peu de parents peuvent leur transmettre une conception humaniste.

C'est là, nous semble-t-il le nœud de la question. Tant et aussi longtemps que l'instruction continuera à être définie en terme strictement utilitaire dans la population 'Salariée, le niveau de scolarité s'élèvera très lentement d'une génération à l'autre. Cette montée demeurera très lente même si la norme minimale et la norme idéale sont assez élevées et même si la scolarité devient gratuite. L'incapacité à supporter les dépenses indirectes, le besoin d'un gain supplémentaire, la pression du milieu et l'absence d'une tradition intellectuelle ou humaniste généralisée sont autant de facteurs qui vont maintenir l'écart entre le comportement et la norme, en détournant les jeunes de l'école.

Références

[Retour à la table des matières](#)

1. Ce chapitre est une version corrigée d'une partie d'un mémoire rédigé par les auteurs et présent à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.
2. Léon Dion, L'éducation des adultes, *Cité Libre*, vol. XIII, no 43, janv. 1962, pp. 6-13.
3. Gilles Picard, *De l'accessibilité à l'enseignement universitaire chez les fils d'ouvriers*, thèse de maîtrise, Université Laval, mai 1962, 116 pp.

Ce texte est extrait de : Les comportements économiques de la famille salariée du Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964.

Lectures recommandées

[Retour à la table des matières](#)

- Fernand Dumont, *Scolarisation et Socialisation ; pour un modèle général d'analyse en sociologie de l'éducation, Contributions à l'étude des sciences de l'homme, No 5*, Montréal, Centre de Recherches en Relations Humaines, 1962, 7-27.

- Louise Duval, *Thèmes idéologiques dans « L'Enseignement Primaire », Recherches sociographiques, IV, 2, (1962), 210-217.*

Aimée Leduc, *Les Manuels d'Histoire du Canada*, École de Pédagogie et d'Orientation, Université Laval, Québec, 1966.

- Vincent Ross, *La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois, Recherches sociographiques, X, 2-3, (mai-déc. 1969), pp. 171-196.*

- André Labarrère-Paulé, *Les Laïques et la presse pédagogique au Canada-français au XIXe siècle, Cahiers de l'Institut d'Histoire, XII, 5, 1963.*

- Solange et Michel Chalvin, *Comment on abrutit nos enfants : la bêtise en 23 manuels scolaires*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962.

Fin du texte